

GRANDMAG' CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AUTOMNE 2021 | N°9



“ICI-DEMAIN” : ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE 2021-2030

À LA RENCONTRE DU GRAND CUBZAGUAIS : LA PAROLE AUX HABITANTS

CENTRE AQUATIQUE

Démarrage du chantier
pour une ouverture au
public au printemps
2023

PRATIQUE CYCLISTE

Comprendre
le Plan Vélo en
5 minutes top
chrono !

DU LOCAL DANS L'ASSIETTE

Lancement du nouveau
site internet de référencement
des producteurs
de la Haute-Gironde

www.grand-cubzaguais.fr

**GRAND
CUBZAGUAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Mme Valérie Guinaudie, Présidente

Mesdames et Messieurs,

Malgré le contexte de crise sanitaire et les restrictions pour organiser des rassemblements collectifs, comme annoncé dans le précédent bulletin communautaire, le Grand Cubzaguais s'est engagé dans son projet de territoire en allant à la rencontre des habitants pour construire ensemble le Grand Cubzaguais de demain. Vous trouverez dans ce magazine les premières étapes de la démarche qui se sont déroulées au 1^{er} semestre 2021 et qui conduiront d'ici la fin de l'année à la définition des projets qui seront retenus pour les années à venir.

Construire ensemble, informer, communiquer sur les actions de la Communauté de Communes, c'est aider les habitants à comprendre et à s'approprier leur territoire, c'est favoriser la participation de chacun·e aux actions et aux politiques publiques développées par notre collectivité pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants de toutes les communes. C'est aussi l'objet de ce magazine dans lequel vous trouverez à la fois un retour sur les projets et les actions en cours et également des éléments pour mieux comprendre le jargon parfois abstrait des sujets qui sont portés par le Grand Cubzaguais Communauté de Communes et ses partenaires.

Notre territoire évolue vite, il nous faut nous préparer aux changements sociétaux liés à la crise du Covid notamment, ou aux contraintes liées au changement climatique, tout en préservant notre cadre de vie en offrant de nouveaux équipements, de nouveaux services, en améliorant les conditions d'accueil, en accompagnant les acteurs locaux (agriculteurs, entrepreneurs...)

Enfin un grand merci, à l'ensemble des personnels, élu·es, et médecins coordonnateurs qui pendant 5 mois vous a accueilli au centre de vaccination du Gymnase Yves Prudhomme. La vaccination continue à la Maison des Services Publics à Saint-André-de-Cubzac et au Centre Culturel de Pugnac.

Bonne lecture

Valérie Guinaudie,
Présidente

Sommaire

AUTOMNE 2021 | N°9

03 L'actu en Bref

05 Le plan vélo en 5 minutes top chrono !

06 Ici demain : la parole aux habitants

10 Mieux comprendre les différents dispositifs

12 Centre aquatique : ouverture au printemps 2023

14 Les producteurs locaux dans votre assiette

Directrice de publication :

Valérie Guinaudie

Rédaction de ce numéro :

Guillaume Carey

Marie Hégron

Lucie Riedweg

Sébastien Gantch

Sabrine Khinibilla

Magali Eyraud

Nicolas Bertaud

Mise en page :

Guillaume Carey - Service Communication

Imprimé à 18 000 exemplaires par :

Imprimerie Korus

Crédits photos :

CC Grand Cubzaguais,

Adobe Stock



LE CENTRE DE VACCINATION DU GRAND CUBZAGUAIS A DÉMÉNAGÉ À SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC ET PUGNAC

Depuis début septembre, le Gymnase Yves Prud'homme à Saint-André-de-Cubzac où se trouvait le Centre de Vaccination a retrouvé sa vocation initiale (accueil des lycéens et associations sportives). La vaccination s'effectue désormais sur deux sites : deux boxs sont à la Maison des Services Publics à Saint-André-de-Cubzac. Deux autres sont destinés dans un premier temps aux + de 60 ans non vaccinés et se trouvent à Pugnac (dans les locaux du centre culturel - 105 chemin du presbytère).

Le Grand Cubzaguais avait répondu à la demande de l'Agence Régionale de Santé, en ouvrant un centre de vaccination le 29 mars dernier. Depuis près de 6 mois, les quatre boxs dédiés se trouvaient au sein du Gymnase Yves Prud'homme. A la fin du mois d'août, plus de 27 800 vaccinations (1^{ère} et 2^{nde} injections) avaient déjà été effectuées : après quelques semaines avec le vaccin Moderna, la bascule a été faite sur le Cominarty-Pfizer. Au plus fort, ce sont plus de 1680 injections par semaine qui ont été administrées.

La prise de rendez-vous, comme partout en France, continue de s'effectuer sur internet via la plateforme **doctolib.fr**. Une plateforme téléphonique dédiée, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, permet la prise de rendez-vous au 05 32 63 01 42 (choix 3).

ÉVOLUTION DE LA TAXE « GÉMAPI »

Depuis 2018, la Communauté de Communes a pris la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI). Pour financer cette dernière, une taxe GEMAPI a été instituée au 1^{er} janvier 2019. Elle s'ajoute aux taxes locales et se répartit entre la taxe d'habitation (TH), les taxes foncières sur le bâti (TFPB) et sur le non bâti (TFPNB) et sur la cotisation foncière des entreprises (CFE).

La taxe GEMAPI est déterminée à partir du montant global attendu voté par les délégués communautaires. Depuis sa mise en place, ce dernier est resté identique. Néanmoins, la suppression progressive de la Taxe d'Habitation entraîne une modification des répartitions entre les autres taxes locales (TFPB, TFPNB et CFE), ce qui engendre mécaniquement une augmentation des taux GEMAPI pour ces taxes.



PLH : UN NOUVEL OUTIL POUR PENSER L'HABITAT À L'ÉCHELLE DU GRAND CUBZAGUAIS

La Communauté de Communes se lance dans l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat (PLH) afin de traiter l'ensemble des volets de l'habitat (programmation de l'offre de logements, parc social, construction neuve, logement pour tous, qualité de vie) à l'aide d'un outil unique. Et ainsi adopter une vision globale et stratégique de la politique de l'habitat sur le Grand Cubzaguais et construire une vision du développement résidentiel partagée par toutes les communes.

Obligatoire pour les territoires de plus de 30 000 habitants, comprenant une commune de plus de 10 000 habitants, le PLH devra répondre à plusieurs enjeux forts : maîtriser la croissance démographique et les extensions de l'urbanisation, diversifier le parc de logement, améliorer l'habitat, mettre en cohérence le développement résidentiel avec les équipements du territoire et avec le développement économique et la production de logements sociaux. Ce dernier point est identifié comme un enjeu majeur pour le territoire, en effet deux communes en particulier sont soumises à la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) et devront avoir 25% de logements sociaux en 2037 (Saint-André-de-Cubzac et Val-de-Virvée).



DEUX COMMUNES INTÈGENT LES « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Derrière le nom de « Petites Villes de Demain », se cache un programme national qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours. L'Etat, via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, accompagne les collectivités dans la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs des communes de moins de 20 000 habitants. Sur le territoire du Grand Cubzaguais, deux communes sont lauréates : Saint-André-de-Cubzac et Bourg.

Tourisme, habitat, commerce, vie associative, services ou encore mobilités sont des enjeux forts de revitalisation pour ces deux communes.

Pour ce faire, une cheffe de projet « Petites Villes de Demain » a été engagée. Intermédiaire privilégiée sur le territoire, elle a pour mission de coordonner la co-construction et la concertation des différentes actions de revitalisation des deux communes labélisées tout au long du programme national « Petites Villes de Demain ».



UN LIEU DÉDIÉ À LA PETITE-ENFANCE OUVRE DANS LE CENTRE VILLE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

C'est à l'angle de la rue de la Dauge et de la rue Louise Michel, au cœur de Saint-André-de-Cubzac, dans les anciens locaux du SIAEPA, que viennent d'être déballés les cartons des services petite-enfance de la Communauté de Communes.

Après un été de travaux pour adapter le bâtiment, les équipes sont en place. Dans les mêmes locaux, se trouvent désormais le Relais Assistantes Maternelles (RAM), l'Offre d'Accueil Petite-Enfance (OAPE) et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Autour d'une grande salle d'activités communes, les animatrices bénéficient de bureaux pour leur travail administratif et d'un « bureau des familles », dédié aux rendez-vous. Si vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre bébé, vous ferez sûrement escale par ce bâtiment.

Outre les inscriptions, les jeunes parents peuvent se rendre aux activités proposées par la RAM et le LAEP. L'occasion d'échanger avec des professionnels ou de partager un moment avec son enfant autour des modules de jeux.

S'y rendre : 1 rue Louise Michel à St-André-de-Cubzac
Téléphoner : 06 26 39 02 60

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : ÉCRIRE UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

Dans la continuité du Contrat Enfance-Jeunesse, la Communauté de Communes s'engage de nouveau avec la CAF, à travers une convention pour 4 ans (2022-2025). Ce contrat favorise l'accès aux offres familles de la CAF sur le territoire, en s'appuyant sur la politique locale déjà en place et les dispositifs existants.

Cette convention territoriale globale permettra de fixer des priorités et d'orienter les différents financements portant sur l'ensemble des champs de compétence communs à la Communauté de Communes et à la CAF tels que : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, accessibilité aux services, logement et amélioration du cadre de vie.

Avant la signature de cette nouvelle convention, qui devrait intervenir en mars 2022, les différents acteurs élaborent un diagnostic assorti de grands enjeux, puis construiront un plan d'actions lors de plusieurs ateliers thématiques qui se tiendront d'ici la fin de l'année



Comprendre le plan vélo en 5 minutes top chrono !

Le territoire aujourd'hui, c'est 15 km d'itinéraires cyclables et 22 km de véloroute V80

Le Plan Vélo du Grand Cubzaguais, validé en 2021, constitue une feuille de route et une boîte à outils pour porter le développement de l'usage et de la culture vélo sur notre territoire.

Après une première étape qui a recensé l'existant et les besoins, l'heure est à la pratique avec pour objectif, entre autres, la création de 65 km d'itinéraires cyclables.

La proposition de 65 km d'itinéraires cyclables

Quels objectifs ?

25 actions et mesures phares à mettre en œuvre dès 2021, déclinées en 6 axes :

- Axe 1 : Sécuriser et apaiser la circulation
- Axe 2 : Stationnements et services vélos
- Axe 3 : Signalisation et jalonnement
- Axe 4 : Communication, sensibilisation, animation & information
- Axe 5 : Cyclotourisme
- Axe 6 : Piloter, suivre et évaluer le schéma cyclable

Le plan d'actions

+ Réaliser 65 km d'itinéraires cyclables d'ici 2027.

Pour définir le plan d'actions, une enquête a été réalisée en ligne. Elle a reçu près de 400 réponses.



La carte des enjeux identifiés






Ici → Demain

PROJET DE TERRITOIRE 2021-2030

A la rencontre du territoire : la parole aux habitants


Début 2021, la Communauté de Communes s'est lancée dans l'élaboration de son projet de territoire 2021-2030. Baptisé "Ici et Demain", l'élaboration du projet doit permettre aux 16 communes du Grand Cubzaguais d'agir ensemble face aux défis territoriaux à venir : emplois, habitat, équipements, mobilité, environnement... Pour l'aider dans sa réflexion, la Communauté de Communes a demandé à une équipe d'urbanistes d'aller à la rencontre du territoire et de ses habitants pour essayer d'en comprendre l'histoire, le quotidien et les perspectives pour demain. De Saint-Trojan à Val-de-Virvée, les habitants se croisent, jeunes et moins jeunes, récemment arrivés ou installés de longue date et tentent de définir le "vivre ensemble" dans le Grand Cubzaguais.

Le territoire du grand Cubzaguais



Au premier regard, le Grand Cubzaguais est divisé en deux pôles : un pôle touristique et historique qui est plutôt basé à Bourg, et un poumon économique basé à Saint-André-de-Cubzac « Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'histoire à Saint-André ni d'entreprises à Bourg sur Gironde et dans les environs » tempère un habitant, qui complète « On voit très bien deux pôles : un pôle urbanistique très important, en fait, dans le Cubzaguais historique, avec un développement considérable, une forte authenticité du côté de Bourg, avec un patrimoine historique très important, ce qui apporte une certaine complémentarité. Moi, je vois vraiment cette richesse du Grand Cubzaguais comme une complémentarité entre deux territoires qui sont différents et qui peuvent s'apporter beaucoup mutuellement. »

Le lien avec la Métropole



Sur le Grand Cubzaguais, la dépendance à l'autoroute pour se rendre sur la Métropole semble indétrônable « Le gros problème, on le sait tous, c'est pour aller à Bordeaux. Mon aller/retour c'est 2 heures par jour quand tout va bien. » nous confie un habitant de Saint-André-de-Cubzac, pour qui aucune alternative ne semble possible « Mon travail c'est à Bègles, donc si je prends le train, je dois prendre un autre bus... Les horaires ne sont pas adaptés, donc je suis obligé d'utiliser ma voiture. » Pour une lycéenne croisée à Saint-André-de-Cubzac « Les bus il n'y en a vraiment pas assez. Ma mère elle vient me chercher tout le temps... du coup ça la saoule un peu de payer le bus, sachant qu'elle vient me chercher deux fois par semaine. A Bordeaux, par exemple, on a tout autour... Que ce soit les boutiques, plein de trucs comme ça, et même on a d'avantage de transport. »

Venir vivre dans le Grand Cubzaguais

Pour les nouveaux arrivants, le choix de vivre dans le Grand Cubzaguais tient souvent à un mélange entre le cadre de vie agréable et l'accessibilité du prix du foncier comme le confirme cet habitant de Virsac « Au départ, j'habitais du côté de Bordeaux et avec ma femme, on avait le souhait de trouver un endroit un peu plus calme, et peut être plus accessible pour faire construire. On avait déjà une fille de 2 ans et on attendait des jumeaux. Donc on cherchait vraiment un cadre plus agréable pour pouvoir fonder et construire notre famille. » Pour certain le choix de la raison : « c'était le coin le moins cher, c'est un nouveau quartier à Saint-André-de-Cubzac. Les constructions à Bordeaux sont entassées, c'est des cages à poules, donc ici c'est un projet de vie pour les enfants... Un peu d'espace. ». Tandis que pour d'autres, le choix du cœur : « Je suis arrivé à Bourg il y a maintenant six ans. Je suis tombé raide dingue de l'Estuaire. J'habitais Bordeaux à l'époque. Je connaissais assez peu l'Estuaire. Je pense que de plus en plus, les gens veulent venir à la campagne parce qu'on respire un peu plus, on est moins stressé ».



Se loger dans le Grand Cubzaguais

Pour Hubert, habitant de Bourg « Les gens aspirent à avoir de l'air, de l'espace, un jardin, un garage... Ils acceptent beaucoup moins de vivre dans le bâti d'un village historique... C'est à dire souvent sans garage, sans jardin, des maisons tout en longueur, tout en hauteur. »

En effet, la demande porte sur « une maison de plein pied avec un garage si possible, 3 chambres » selon un constructeur de maison individuelle de Saint-André-de-Cubzac. « Pour nous, l'objectif est quand même d'essayer de répondre à cette demande, le foncier est tellement cher qu'on ne peut pas se permettre de faire des maisons plus originales ». C'est la problématique qui revient dès qu'on aborde l'accueil de nouveaux habitants, les constructions de logement : pour cette habitante de Saint-Gervais « esthétiquement c'est très grave... Des maisons qui sont toutes les mêmes et ça vient enlaidir

profondément nos arrivées dans le village. Ce n'est pas arboré, c'est très mal incorporé à ce que devrait être un paysage rural. »



« Je pense qu'on est privilégié, parce qu'on est quand même pas très loin de Bordeaux, mais ça reste la campagne. On n'est pas loin de la mer... On a des écoles qui me paraissent de qualité, beaucoup d'activités sportives... »

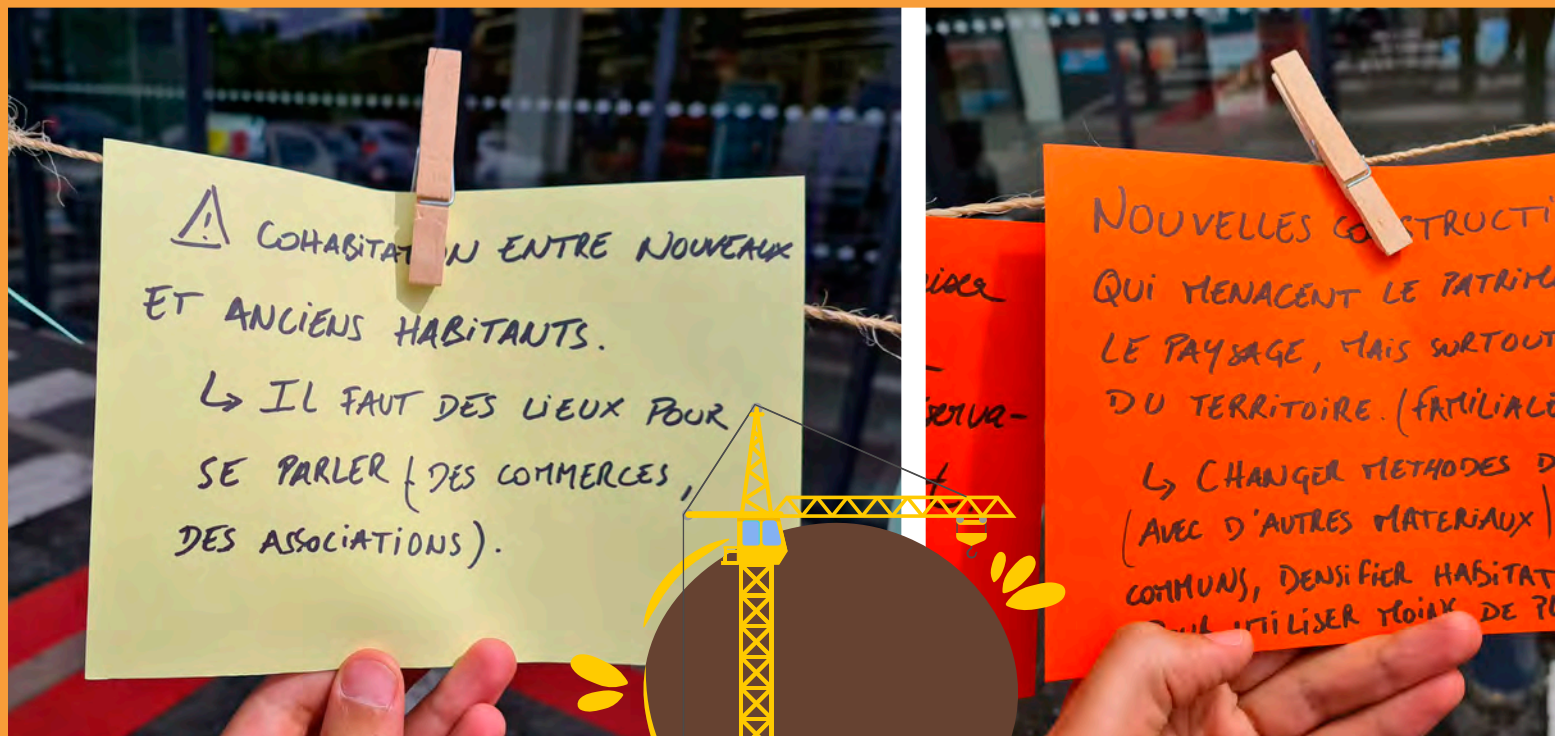
Habitant de Saint-André-de-Cubzac

Accueillir de nouveaux habitants

Au-delà de la construction de logements, l'accueil de nouveaux arrivants suscite des questions, comme nous l'explique une habitante de Bourg « L'enjeu, quand même, c'est 'Comment les nouveaux habitants vont être intégrés ? Comment nous allons réussir à travailler ensemble ? ' Il y a un véritable enjeu. On va voir si on va réussir à s'entendre, parce que la vision que nous avons du village n'est pas forcément la même. »

Les habitants « historiques » observent l'évolution du territoire « Il y a 13 ans de ça, c'était plus rural on va dire. Je sais que ça l'est toujours, mais il y a beaucoup de monde, ça s'est agrandi. » Une habitante de Saint-Laurent d'Arce complète « Du coup, ça change un peu le village parce qu'ils ont d'autres points de vue que nous. »

Mais l'arrivée de nouveaux habitants apporte également du positif, comme le reconnaît Fabienne, habitante de Bourg « Si 500 personnes arrivent, c'est vraiment le truc à ne pas rater... C'est quelque chose d'exceptionnel, une chance ! Il y aura des gens qui paieront des impôts locaux, il y aura des enfants qui feront vivre l'école, les associations locales,... »



Un territoire en développement

Malgré les craintes liées au changement, tous reconnaissent que « c'est une chance de pouvoir accueillir de nouvelles personnes » car ça permet de développer le territoire et les infrastructures. « En vingt ans, ça s'est développé de manière très importante, on a des centres commerciaux qui se sont ouverts, je crois qu'il y a une piscine couverte qui arrive, le complexe sportif qui est génial pour tous les jeunes, aussi le grand cinéma. Vu toutes les familles qui sont arrivées, je trouve que c'est génial pour eux. Toutes les infrastructures, il n'y a pas grand-chose à dire. Le problème qui se pose, c'est est-ce que tout ce qui est maternelle, collèges, lycée, tout ça va suivre ? Je pense que ça va être l'une des grosses problématiques. »

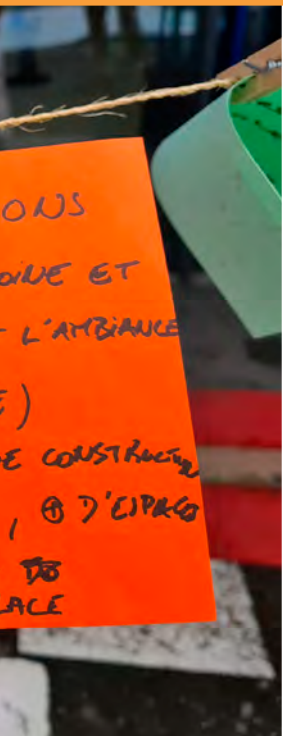
Pour cette habitante arrivée il y a quelques années sur le territoire « En emménageant, on se dit «qu'on va aller à Bordeaux». On le fait une fois, deux fois, puis après, on s'aperçoit qu'il y a tellement de choses à faire autre que la grosse ville. Que ce soit par ici, que ce soit du côté de Saint-Emilion... Y'a d'autres choses ! Avant, je me sentais obligée d'aller dans certains commerces parce qu'il n'y en avait pas ici. Maintenant, il y a quand même beaucoup, beaucoup de choses. »

Un développement positif donc, mais il demeure des choses à améliorer pour cette habitante de Peujard « On a du mal à trouver un médecin, une place dans la crèche. Ce genre de difficultés. » tandis que pour une autre habitante, il manque des lieux de culture « Il y a les cinémas et il y a le Champ de foire, c'est tout. »

Des initiatives locales se multiplient et apportent une dynamique économique nécessaire au sein des communes comme pour « Cette boulangerie qui a été fermée pendant deux/trois ans et que mon patron a réouverte l'été dernier. Et depuis, les habitants, veulent vraiment que ça reste parce que ça sert beaucoup. C'est la seule boulangerie qu'il y a à Saint-Laurent d'Arce... Il n'y a pas d'épiceries. » témoigne un employé du Fournil de Saint-Laurent-d'Arce.

Travailler la terre sur le territoire

Si les paysages du Grand Cubzaguais sont à forte consonance viticole, la volonté de développer l'alimentation locale conduit à repenser la destination des terres à certains endroits. Au profit de l'agriculture ? Pas toujours comme nous le raconte une habitante de Bourg : « Je vois bien que des vignes sont volontairement abandonnées et vont devenir des terrains constructibles, on est vraiment en train de se faire grignoter notre terre agricole et viticole. ». En cause, la forte pression immobilière et la crise que la viticulture traverse comme nous l'explique Rémi, viticulteur « En 2000, c'était à 1000 euros le tonneau. Vingt ans après, on est à 800 euros le tonneau. Donc, ils ont fait des mauvais choix et ils ont laissé planter à des endroits où ils n'auraient jamais dû. Forcément, il y avait une demande qui était plus importante que l'offre. Donc on plante, sauf qu'à un moment, ça s'inverse et ça augmente le volume sans augmenter la qualité. Maintenant il y en a trop. »



Projet de territoire : le point sur la démarche en cours

Après une première phase du projet, au printemps, qui a consisté à l'analyse du territoire (données socio-démographiques, géographiques, documents existants...) et à la réalisation d'entretiens croisant les « visions internes » des services et élus aux « visions externes » d'associations ou d'acteurs locaux et collectivités voisines. Le bureau d'étude accompagnant la démarche a passé un temps d'immersion à la rencontre des acteurs du territoire sur leurs lieux quotidiens. Cette phase a donné lieu à un rapport, à l'issue duquel 4 grands défis ont émergé au fil des discussions avec les services et les élus : Accueillir, Préserver, Anticiper et Co-construire.

C'est à l'aune de ces 4 défis que les élus, citoyens et partenaires ont été invités à la table des discussions pour réfléchir aux développements de ces dernières (photo des ateliers ci-contre).

Depuis septembre, le projet entre dans sa phase 3. L'objectif de cette dernière étape est de décliner les ambitions thématiques

en « intentions de projets » dans une feuille de route phasée et chiffrée. C'est le plan d'actions qui permettra de prioriser et de guider l'action publique du territoire pour les prochaines années : quels projets ? Quels nouveaux services ?

Le prix de l'immobilier est souvent le point de blocage du côté des projets agricoles, l'absence de terrain abordable pour le lancement d'une exploitation « Les gens, dès qu'ils ont un petit lopin de terre, ils pensent que ça passera constructible un jour. Donc, il y a une pression immobilière qui est monstrueuse, qui fait que bien souvent, les projets sont rendus impossibles parce qu'on n'arrive pas à se faire la place. » Pour Arnaud, éleveur « La construction d'une ferme avec de l'élevage, c'était inespéré... On est à 25 minutes de Bordeaux, pendant 5 ans on a cherché un centre d'exploitation. J'avais même arrêté parce qu'on ne trouvait rien pour s'installer. Sur Cubzac-les-Ponts, on a récupéré cette belle propriété en bordure de Dordogne... Bon qui était dans un état de friche assez important. On l'a sacrément rénovée. Mais si ça n'avait pas été dans un sale état, en terre inondable etc. Je n'aurais jamais réussi à me faire de la place. »

Retrouvez l'ensemble de ces témoignages, réalisés dans le cadre du projet de territoire, dans une série de podcasts consacrés au Grand Cubzaguais sur : <http://soundcloud.com/grand-cubzaguais.fr>



Plans, documents, dispositifs, programmes : déchiffrer des lettres

O.P.A.H, S.I.A.D.D, B.B.T.E, C.L.S, P.C.A.E.T, P.L.H... Derrière cette succession d'acronymes, souvent employés dans les pages de ce magazine, il est question de plan d'actions, de compétences et de dispositifs parfois difficiles à déchiffrer mais qui peuvent impacter directement la vie des habitants. De l'accompagnement quotidien des particuliers jusqu'aux projets encadrant le développement du territoire : tour d'horizon et explications !

Scot



Plan
vél
Grand Cubz

À L'ÉCHELLE DU GRAND CUBZAGUAIS

Projet de territoire « Ici et demain »

Surnom : SIADD (pour Schéma Intercommunal d'Aménagement et de Développement Durable) | **Signe distinctif** : l'ensemble des projets à mener le temps du mandat et leur traduction financière. Il aborde toutes les compétences de la Communauté de Communes | **Echelle de temps** : 6 ans.

Plan Vélo

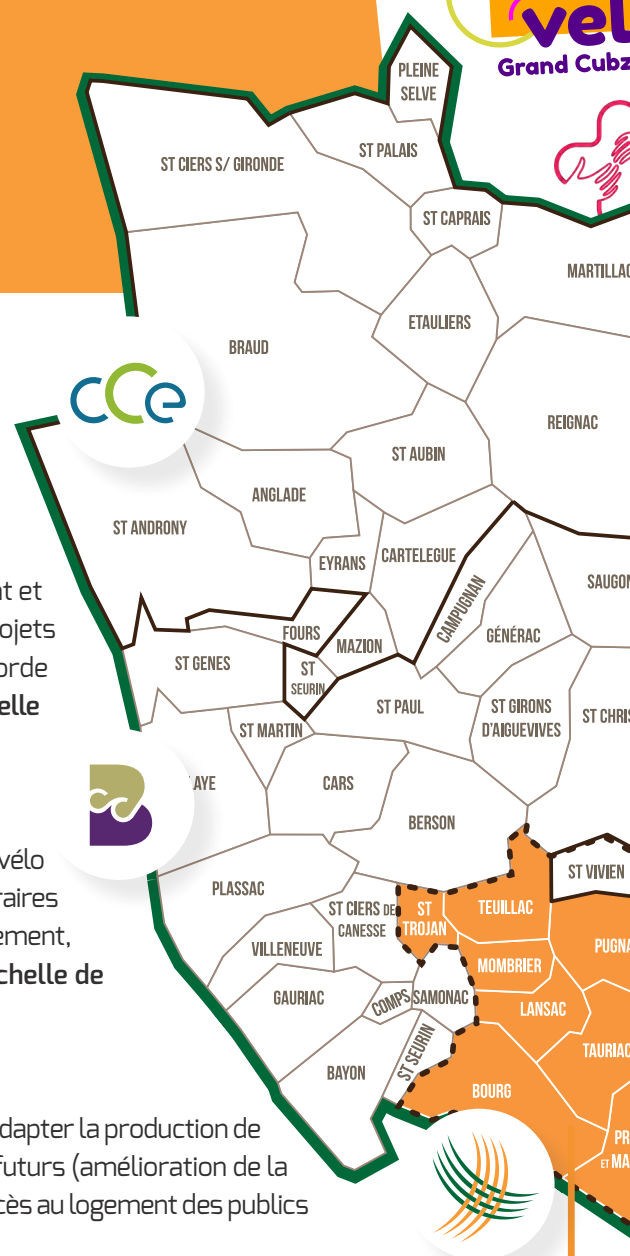
Signe distinctif : Série d'actions visant à développer la pratique du vélo sur le territoire. Il prévoit notamment la création de 65 km d'itinéraires à aménager et comporte 25 actions prioritaires (sécurité, jalonnement, stationnement, sensibilisation, cyclotourisme, animation) | **Echelle de temps** : 2021-2027 (6 ans).

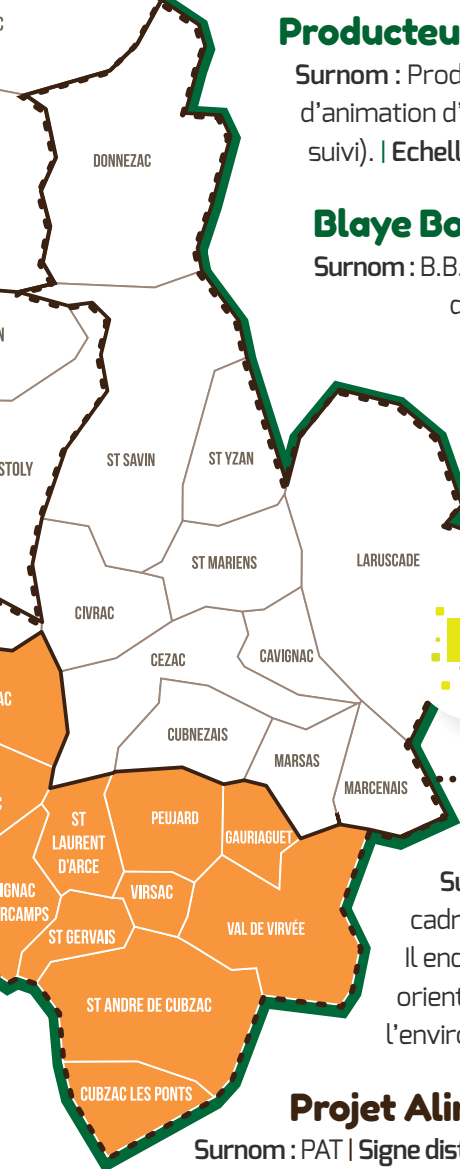
Programme Local de l'Habitat

Surnom : P.L.H. | **Signe distinctif** : Document servant à prévoir et adapter la production de logements pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs (amélioration de la qualité du parc existant, production de logements abordables, accès au logement des publics spécifiques). | **Echelle de temps** : 6 ans.

Plan Climat Energie Territoire

Surnom : P.C.A.E.T | **Signe distinctif** : Série d'actions visant principalement la réduction des gaz à effet de serre et le développement des productions d'énergies renouvelables sur le territoire. | **Echelle de temps** : 2020-2026 (6 ans).





À L'ÉCHELLE DE LA HAUTE GIRONDE

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Surnom : OPAH | **Signe distinctif :** Dispositif d'accompagnement technique, administratif et financier pour l'amélioration de l'habitat privé pour les ménages aux revenus modestes. | **Echelle de temps :** Depuis 2011.

Plateforme de l'habitat

Surnom : ICARE (Informations, Conseils, Aides à la Rénovation Énergétique) | **Signe distinctif :** Guichet unique pour obtenir de l'information sur le logement : rénovation énergétique, architecture-paysage, droit, fiscalité, précarité-mal logement. | **Echelle de temps :** depuis 2017.

Producteurs en Circuits Courts

Surnom : Producteurs de la Haute Gironde | **Signe distinctif :** Dispositif de développement et d'animation d'un réseau de producteurs locaux (actions de communication, de gestion et de suivi). | **Echelle de temps :** jusqu'en 2024, incluant la possibilité d'une prorogation.

Blaye Bourg Terres d'Estuaire

Surnom : B.B.T.E | **Signe distinctif :** Projet de destination touristique associant les quatre offices de tourisme de Haute-Gironde. Mise en place d'une communication unique et de dispositifs communs. | **Echelle de temps :** 2020-2026 (6 ans).

Contrat local de santé

Surnom : C.L.S | **Signe distinctif :** Projet ayant vocation à réduire les inégalités sociales et territoriales en lien avec la santé. Il s'articule autour d'actions répondant aux enjeux de santé du territoire. | **Echelle de temps :** 2018-2023.

À L'ÉCHELLE DU CUBZAGUAIS NORD-GIRONDE

Schéma de Cohérence Territoriale

Surnom : SCoT | **Signe distinctif :** Document dont l'objectif est notamment de cadrer l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme gérés par les communes. Il encadre l'aménagement du territoire au sens large en définissant les grandes orientations : développement résidentiel, économique, préservation de l'environnement, mobilités, etc. | **Echelle de temps :** 2023-2043 (20 ans).

Projet Alimentaire Territorial

Surnom : PAT | **Signe distinctif :** Projet visant à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. | **Echelle de temps :** 2022-2026.



Centre aquatique : l'ouverture c'est pour 2023

Le chantier du futur centre aquatique du Grand Cubzaguais a été lancé en juin dernier. Si le premier marché public de travaux a dû faire l'objet d'une seconde consultation entraînant du retard, ça y est, les travaux de construction ont démarré sur la Zone Parc d'Aquitaine à Saint-André-de-Cubzac. Selon le planning prévisionnel, le centre aquatique ouvrira ses portes aux premiers nageurs au printemps 2023.

Si l'eau n'est pas encore présente, le chantier en l'état actuel ressemble déjà à un bassin de piscine. Un immense trou a en effet été creusé pour créer les fondations du futur centre aquatique. À deux pas de la Maison des Services au Public, les parkings seront d'ailleurs communs. Les entreprises se sont activées tout l'été pour nettoyer et terrasser le terrain, assécher les sols et creuser les fondations. Tandis que la grue du chantier est en place pour les 21 mois que doivent durer les travaux.

21 entreprises pour la construction

Au total, 21 entreprises œuvrent dans la construction du centre aquatique dont l'architecture, imaginée par le cabinet d'architectes BVL, est inspirée d'une forme ovoïdale (forme d'œuf). Les grandes verrières et puits de jours ainsi que l'orientation au Sud et à l'Ouest permettront d'amener un maximum de lumière naturelle sur les bassins. Dès l'entrée dans le hall, une vue sur les bassins permettra au public de se projeter.

6 couloirs de 25 mètres

La halle des bassins couvrira au total 1 395m² avec un bassin sportif comptant 6 couloirs de 25 mètres surplombés par des gradins pour l'accueil de compétitions sportives, un bassin ludique de

15m comprenant 4 couloirs d'apprentissage et un troisième bassin destiné à la détente et aux loisirs. Ce bassin récréatif sera doté d'animations aquatiques à vocation balnéoludique (courant, geyser, banquettes bouillonnantes, col de cygne). Enfin, une lagune aquatique de 30 m², à destination des tout-petits, viendra compléter les 3 bassins.

En période estivale, le centre aquatique bénéficiera d'un espace extérieur : une terrasse communiquera avec la halle des bassins et sera prolongée par une





pelouse solarium de 1 500m² pour profiter des beaux jours. Et le plus « bien-être et relaxation », c'est un espace avec deux hammams, un sauna et des douches massantes.

Les scolaires : premiers utilisateurs du centre aquatique

Depuis les premières réflexions du projet, le besoin identifié comme prioritaire sur le territoire était la création d'un lieu d'apprentissage de la nage pour les enfants. En effet, déjà pourvu de 3 bassins estivaux, dont la période d'ouverture se limite à l'été, ne permet pas de répondre suffisamment au besoin d'apprentissage et de pratique des scolaires à l'année. Une évaluation des besoins a été réalisée avant le démarrage du projet et on estime le besoin

de 1 500 à 2 000 séances scolaires par an. Le nouvel équipement aura vocation à accueillir en priorité les enfants du 1^{er} et du 2nd degré du Grand Cubzaguais et éventuellement ceux des territoires voisins (Latitude Nord Gironde et partie Ouest du Fronsadais).

Environ 150 000 entrées par an

Le futur centre aquatique, réparti sur plus de 10 000m², prévoit de réaliser entre 140 000 et 160 000 entrées chaque année (scolaires, grand public, activités et associations). Plus de 550 personnes pourront ainsi être accueillies simultanément. Pour la gestion de l'équipement, le choix a été fait de la confier à un délégataire privé : la société Equalia a été retenue. Elle aura pour mission de gérer au quotidien l'entretien, le personnel, le public et les animations du centre aquatique. La grille tarifaire retenue prévoit un tarif d'entrée à l'espace aquatique de 4€ pour un adulte résidant sur le Grand Cubzaguais.

Prise en compte des enjeux de développement durable

Ce projet, dont le coût est de 10,5 millions d'euros (le Département verse une subvention de 1,3 million d'euros, la Région de 500 000 euros et l'État versera 1,5 million d'euros au total), s'appuie sur un fonctionnement vertueux pour limiter son impact environnemental. Le bâtiment, en plus d'être équipé d'un éclairage basse consommation, se verra doté d'ombrières de parking photovoltaïques dont la production d'électricité sera directement consommée sur le site.





Producteurs

HAUTE-GIRONDE

Le chemin le plus court jusqu'à votre assiette

Depuis la rentrée, le site internet des producteurs de la Haute Gironde (www.producteurs-haute-gironde.fr) a fait peau neuve. Initié en 2003, par l'ancien Pays de la Haute Gironde, les 4 Communautés de Communes se sont associées pour relancer le sujet des circuits-courts. Le site internet est le point de départ d'un travail commun de mise en valeur et de promotion des produits locaux.

Avec la crise sanitaire actuelle, l'envie de circuits courts et l'intérêt pour les productions locales se sont nettement accentués, bien aidés par la multiplication des initiatives (Cubzaclic, par exemple) et des campagnes de communication incitatives. On constate que les consommateurs se tournent de plus en plus vers des producteurs locaux à la recherche de produits alimentaires sains, de qualité, de proximité et offrant une parfaite traçabilité.

C'est dans cette optique, rapprocher le consommateur des producteurs sans intermédiaires, que le projet de référencement et de valorisation des producteurs de Haute Gironde a été relancé. Laissé de côté suite à la dissolution du Pays de la Haute Gironde, les 4 intercommunalités (Blaye, Estuaire, Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde) ont repris le flambeau. Il s'agissait également d'un souhait des producteurs du territoire de voir perdurer les actions de mise en valeur des circuits-court proposées par le Pays comme le site internet et le guide des producteurs locaux de Haute-Gironde. Pour ce producteur installé sur le territoire "Ce n'était pas inné pour le monde agricole d'aller vers les consommateurs et la vente directe". Du côté des distributeurs, on juge important que ce type de plateforme existe car "c'est un outil de visibilité indispensable au développement du tissu économique local" selon la créatrice de Ze Drive à Saint-André-de-Cubzac.

« L'objectif est d'accueillir toutes celles et ceux qui le souhaitent sur le site internet, d'être le plus exhaustif possible. »

M. Courseaux, en charge de la transition écologique au Grand Cubzaguais

La première étape vient de voir le jour avec la refonte totale du site internet : www.producteurs-haute-gironde.fr





Au-delà d'avoir fait peau neuve, il est désormais possible pour les producteurs de s'inscrire en ligne, référencer leur activité et gérer eux-mêmes leurs informations. Autre nouveauté : la mise en avant des distributeurs. En effet, ces dernières années, avec le développement des réseaux de circuits courts, de nombreuses initiatives ont été développées : magasins de producteurs, AMAP, Drive fermier, marchés, groupement de commande,...

Pour Valérie Guinaudie, Présidente de la Communauté de Communes, cette initiative doit permettre "à chacun de se rendre compte des personnes et des savoir-faire qui se cachent derrière nos aliments, en allant, par exemple directement se fournir chez un agriculteur".

Le site intègre pour l'heure, 33 producteurs. Il s'agit principalement des informations déjà présentes sur l'ancienne version du site internet (après un travail d'actualisation). "L'objectif est d'accueillir toutes celles et ceux qui le souhaitent, d'être le plus exhaustif dans le référencement de l'offre locale", souligne M. Mickaël Courseaux, vice-président de la Communauté de Communes en charge de la transition écologique.

Pour les producteurs locaux et distributeurs de produits locaux qui ne sont pas encore référencés, et qui souhaitent apparaître sur le site internet, la démarche est simple (voir encadré ci-dessous) et ne prend que 10 minutes. Pour accompagner le lancement du site, une campagne de communication va être menée auprès des professionnels non-inscrits pour les inciter à enrichir l'offre déjà présente.

Les prochaines étapes pour aller plus loin...

Après cette campagne pour voir s'enrichir le site internet des nouveaux producteurs et distributeurs, une réédition du guide papier -qui avait trouvé véritable écho chez les habitants- et les producteurs, est envisagée.

Un travail de mise en valeur et de promotion des circuits-courts, en collaboration avec tous les acteurs de la Haute Gironde, continuera d'être mené. Des portraits de producteurs, la mise en avant des produits saisonniers... Viendront enrichir le contenu du site internet. La présidente, Valérie Guinaudie, espère "que demain on pourra envisager des passerelles avec des plateformes de vente en ligne, comme cubzacl.fr, pour aller plus loin et permettre aux agriculteurs de vendre leurs produits de qualité aux habitants de la Haute Gironde".

Vous êtes producteurs ou distributeurs de produits locaux ?

Vous souhaitez être référencé ? Rien de plus simple :

1

www.prod



Rendez-vous sur :
www.producteurs-haute-gironde.fr

2

Nous rejoindre



Cliquez sur "Nous rejoindre"
et complétez le formulaire.
Votre fiche sera validée
avant d'être visible sur le site.



Maison des Services Publics



du Grand Cubzaguais

**France
services**

Lundi : 08h30-18h00

Mardi : 08h30-18h00

Mercredi : 08h30-18h00

Jeudi : 08h30-18h00

Vendredi : 08h30-16h30

05 57 43 96 37

365 avenue Boucicaut

33240 Saint-André-de-Cubzac

msp@grand-cubzaguais.fr

